



Parti vert libéral suisse

Communiqué de presse

Sujet	Initiative populaire 1:12
Questions	Thomas Maier, Conseiller national, Tél +41 78 652 06 50
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, Case postale 367, 3000 Berne 7 Tél +41 31 322 60 57, E-mail suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	27 septembre 2012

Les Vert'libéraux rejettent l'initiative populaire 1:12 des jeunes socialistes

Au Conseil national, les Vert'libéraux se sont clairement opposés à l'initiative populaire 1:12 lancée par les jeunes socialistes. Si les Vert'libéraux sont contre les excès salariaux tels qu'ils sont de plus en plus pratiqués par certaines entreprises, l'initiative populaire des jeunes socialistes n'est pas un instrument adapté pour y pallier. Au lieu d'introduire des limitations salariales figées et nocives, nous ferions mieux de renforcer le droit des actionnaires en matière de règlement de rémunération et de conserver les justes progressions au niveau de l'impôt sur le revenu. Par le biais d'un mécanisme adapté au niveau fiscal, l'Etat a les moyens d'équilibrer certaines différences créées par l'économie.

Les Vert'libéraux reconnaissent que les excès salariaux se sont accrus au cours des dernières années. Ceci n'est pas justifiable sur un point de vue libéral et nuit à la cohésion sociale de notre pays. « Dans le passé, la grandeur d'une entreprise ou d'un manager sous-entendait que les différences salariales pratiquées gardent des dimensions acceptables, dans un objectif de durabilité sociale. Aujourd'hui, ce n'est malheureusement plus toujours le cas », résume Thomas Maier, Conseiller national.

Une limitation stricte des plus hauts revenus par rapport aux salaires les plus bas telle que le prévoit l'initiative des jeunes socialistes n'est ni libérale, ni adaptée aux objectifs poursuivis. Il convient de relever que l'initiative ne s'adresse pas uniquement aux salaires des managers, mais aussi à ceux des experts. De plus, la question de ce qu'est un « salaire juste » pour un emploi donné n'est pas clarifiée par le texte. Ainsi, l'initiative apparaît comme un trompe-l'œil pour les employés. Les Vert'libéraux s'opposent également à l'introduction de telles règles strictes au sein d'associations sportives – selon les auteurs de l'initiative, celles-ci seraient également concernées. L'initiative permettrait de plus de contourner les règles par de simples moyens tels que la division d'entreprises ou la délocalisation d'employés. Au lieu de porter atteinte à la liberté de l'économie en soutenant l'initiative populaire des jeunes socialistes, les Vert'libéraux favorisent le renforcement du droit des actionnaires : ceci permettrait d'établir un instrument adapté aux objectifs et empêcherait que les managers puissent toucher des salaires sans aucun égard et profiter d'entreprises qui ne leur appartiennent pas.

Les Vert'libéraux soutiennent l'équilibre social

Cependant, les Vert'libéraux relèvent que certains mécanismes permettant de pallier à de trop grandes différences salariales existent déjà en Suisse. Il faut mentionner ici la forte progression fiscale, notre système d'assurances sociales ainsi que diverses autres mesures destinées au bas revenus, tels que la réduction des primes au niveau de l'assurance-maladie. Ces mesures permettent à l'Etat d'équilibrer certaines différences créées par l'économie.